

MAIRIE D'ALLONDRELLE-LAMALMAISON

CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 avril 2008

Réuni sous la Présidence de M. MARIEMBERG Jean-François MAIRE,
Étaient présents M.M. : MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric, adjoint aux finances, BOUS Xavier adjoint aux travaux, par procuration à CLAUDET Eric, BLANCHETETE Daniel adjoint à l'environnement, Mmes LE LOUARN Françoise, BROUTIN Claudine, LEPAGE Isabelle, MM. ARNOULD Jacques, MONIOT Gérard, PEIXOTO Pascal, PETRUZZELLI Nicolas, BUDIN Eric, CAPART François et DEPIESSE Alain par procuration à MARIEMBERG Jean-François.

I. Principes de fonctionnement des commissions :

Le Maire propose au Conseil les principes de fonctionnement suivants des commissions municipales

« Les commissions travaillent à la demande du Conseil, ou du maire sur un thème ou un sujet préalablement défini. Elles n'ont qu'un rôle consultatif.

Les membres de chaque commission établissent ensemble un projet de compte-rendu remis au maire au moins 8 jours avant une réunion du conseil.

Les projets de rapport des commissions n'ont pas à être divulgués au public. Ils n'ont qu'une valeur de document de travail à destination du conseil municipal.

Les commissions sont composées au maximum de 6 à 8 membres du conseil. Elles seront complétées par deux membres au minimum pris au sein des deux villages.

S'agissant des membres pris au sein des deux villages, on parlera de commissions consultatives. Les membres pourront être renouvelés chaque année si nécessaire.

A noter pour la gestion d'un dossier qui pourrait concerner directement un conseiller ou un membre de la famille d'un conseiller, ce dernier doit se retirer lors de l'évocation du sujet ».

Le Conseil a adopté à l'unanimité ces dispositions.

II. Les commissions à créer :

Le Conseil accepte de créer, en plus de la commission des finances, dont les principes sont rappelés ci-dessous, les commissions suivantes :

Finances :

Création des budgets ; avis sur projets à besoins de financements ; proposition de fixation des tarifs, redevances, taux d'imposition, loyers, ...

Communication :

Mise en œuvre du petit journal ; gestion des modes de communication à mettre en place suivant les événements.

Commission d'appels d'offres :

Procède à l'ouverture des plis lors de la passation de marchés auprès d'entreprises. (légalement : le maire et 3 personnes).

POS / PLU :

Etude avec cabinet externe sur les possibilités de classement des terrains situés sur le territoire de la commune. Réflexion sur l'organisation territoriale de la commune (zones

constructibles, zones agricoles, zones d'intérêt public, zones d'activité sociale, ...), étude du règlement des différentes zones...

Travaux :

Propositions, études, demandes de devis et suivi des travaux de voirie, réseaux (eau assainissement) et de bâtiments dans la commune.

Environnement :

Suivi des travaux réalisés par les employés communaux chargés des espaces verts. Maintien de la propreté dans la commune (tonte des pelouses, ramassage des papiers, balayage des caniveaux, taille des arbres sur le domaine public).

Eau/Assainissement :

Gestion du réseau d'alimentation en eau potable en collaboration avec le fontainier et relevé des compteurs chez l'habitant en juin et novembre de chaque année (15 juin et 15 novembre). Gestion du réseau d'assainissement et de la station d'épuration. A noter que les travaux sur le réseau d'eau et le réseau d'assainissement relèvent de la commission des travaux.

Bois :

Collaboration avec représentant de l'ONF pour la gestion de nos forêts. La commission réalise l'estimation, la répartition des lots d'affouages et la réception des lots en vue de leur facturation. Elle s'assure d'une répartition la plus équitable possible des lots. Elle propose au conseil un règlement des affouages et veille à l'application du règlement validé.

Chemins :

Gestion des chemins (recensement, litiges, bornage, entretien, études des possibilités de balisage des chemins, ...).

Ecoles :

Lien entre le corps enseignant, les parents d'élèves et la commune pour le fonctionnement global des écoles. La commission assure l'état des lieux au départ et à l'arrivée des enseignants. Elle fait également le point sur les aspects entretien, sécurité, et hygiène des locaux.

Jeunesse :

Créer les conditions d'un bon encadrement de la jeunesse en proposant au Conseil des activités qui pourraient être mises en place en collaboration avec des personnes bénévoles non issues du Conseil. Elle est chargée de faire le lien avec les associations de la Commune.

Embellissement :

Réfléchir aux modalités d'embellir les deux villages, éclairages de Noël, fleurissement en été, divers aménagements...

Aide-sociale, personnes âgées, cérémonies :

Organisation du repas des Anciens, du colis des Anciens, de la Saint-Nicolas des enfants, des cérémonies du 14 juillet et 11 novembre (y compris accueil des nouveaux habitants,...).

A noter que les conseillers sont invités à venir servir les convives lors du repas des anciens de la commune. Les épouses de conseillers sont également invitées. A prévoir également les modalités de confection du repas (qui cuisine, quel menu ...).

III. Election des Commissions municipales :

Le maire rappelle que lors de la précédente réunion seule la commission des finances a été créée. Il propose au Conseil de créer les commissions suivantes :

Libellé de la commission	Responsable	Membres
Communication	CLAUDET Eric	MARIEMBERG Jean-François, BROUTIN Claudine, LE LOUARN Françoise, BLANCHETETE Daniel, PETRUZZELLI Nicolas
Appels d'offres	MARIEMBERG Jean-François	CLAUDET Eric, BOUS Xavier, PETRUZZELLI Nicolas, BLANCHETETE Daniel (suppl)
POS / PLU	BLANCHETETE Gilbert	MARIEMBERG Jean-François, ARNOULD Jacques, CAPART François, BROUTIN Claudine, LE LOUARN Françoise, PETRUZZELLI Nicolas.
Travaux	BOUS Xavier	PETRUZZELLI Nicolas, MARIEMBERG Jean-François, BLANCHETETE Gilbert, CAPART François, ARNOULD Jacques, BUDIN Eric, DEPIESSE Alain, PETRUZZELLI Nicolas, PEIXOTO Pascal.
Environnement	BLANCHETETE Daniel	MONIOT Gérard, PEIXOTO Pascal, BOUS Xavier, ARNOULD Jacques, DEPIESSE Alain, CLAUDET Eric.
Eau-assainissement	PEIXOTO Pascal	BLANCHETETE Daniel, MARIEMBERG Jean-François, BROUTIN Claudine, BUDIN Eric, BLANCHETETE Gilbert, BOUS Xavier.
Bois	BUDIN Eric	PETRUZZELLI Nicolas, PEIXOTO Pascal, BOUS Xavier, BLANCHETETE Gilbert.
Chemins	CAPART François	BLANCHETETE Daniel, PEIXOTO Pascal, BUDIN Eric, BOUS Xavier, ARNOULD Jacques, PETRUZZELLI Nicolas.
Ecole	LE LOUARN Françoise	CAPART François, LEPAGE Isabelle, ARNOULD Jacques, MARIEMBERG Jean-François, BUDIN Eric
Jeunesse	ARNOULD Jacques	DEPIESSE Alain, CLAUDET Eric, BLANCHETETE Gilbert, LEPAGE Isabelle, LE LOUARN Françoise.
Aide sociale Personnes Agées Cérémonies	BROUTIN Claudine	LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, MONIOT Gérard.
Affaires Agricoles	LEPAGE Isabelle	BOUS Xavier, BROUTIN Claudine, MONIOT Gérard, BLANCHETETE Daniel.
Embellissement (éclairages de Noël, fleurs, ...)	PETRUZZELLI Nicolas	BOUS Xavier, MONIOT Gérard, BLANCHETETE Gilbert, DEPIESSE Alain, BLANCHETETE Daniel.

A noter que le maire est membre de droit dans toutes les commissions, même s'il n'est pas cité dans le tableau ci-dessus.

II. Commission des Impôts.

Enfin, la Direction des Services Fiscaux de Meurthe-et-Moselle invite le Conseil à procéder au renouvellement des membres de la commission communale des Impôts.

- 12 candidats ont été proposés pour être tirés au sors par les Services Fiscaux en vue d'être nommés délégués titulaires et 12 autres pour être suppléants. A noter que seuls 6 seront titulaires et 6 seront suppléants.

IV. Commissions consultatives.

Le maire informe le Conseil qu'il souhaite associer des personnes extérieures au Conseil au travers de commissions consultatives. Seront créées les commissions consultatives suivantes :

- Communication,
- travaux,
- eau et assainissement,
- bois,
- jeunesse,
- chemins,
- écoles,
- embellissement
- aide-sociale, personnes âgées, cérémonies.

Des propositions seront faites à des habitants de la Commune. Le Conseil désignera les membres lors d'une prochaine réunion.

V. Budget Primitif 2008 de la Commune :

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif qui s'équilibre:

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	224 601,76	224 601,76
Investissement	343 637, 81	343 637, 81

VI. Budget Primitif 2008 du Service des Eaux et de l' Assainissement :

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif qui s'équilibre :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	62 725, 16	62 725, 16
Investissement	290 806, 97	290 806, 97

VII. Budget Primitif 2008 du lotissement :

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif qui s'équilibre :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	834 092,56	834 092,56
Investissement	706 196, 83	706 196, 83

VIII. Budget Primitif 2008 du C.C.A.S. :

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif qui s'équilibre :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	583, 88	583, 88

IX. Vote des quatre taxes.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité moins deux voix, le taux des taxes communales.

BASES 2008	Taux 2008 et produits votés		Pour mémoire Taux moyen Communal au niveau national	Pour mémoire Taux moyen communal au niveau départemental
373 600	4.95%	18 493	14.48%	15.40%
232 400	4.95%	11 504	18.60%	16.84%
33 800	9.65%	3 262	44.43%	22.52%
3 300	12.40%	409	15.80%	
	<i>Total</i>	33 668		

La différence en plus est de 321 €.

X. Affectation du résultat 2007.

Le résultat de fonctionnement 2007 de la commune s'élève à 53 951, 76 €. Le Conseil décide d'affecter au compte 1068 une partie de cet excédent à hauteur de 23 090 €.

Information du Conseil

- CHAUDIERES DE CHAUFFAGE CENTRAL : projet de contrat d'entretien.
- COMMUNAUTE DE COMMUNES : 3 commissions sont créées. Peuvent y participer les membres du conseil ou les habitants des communes.

Participent aux Commissions intercommunales :

	Délégués communautaires	Membres du Conseil Municipal
VOIRIE	BOUS Xavier	CAPART François BLANCHETETE Gilbert PEIXOTO Pascal
AFFAIRES CULTURELLES	CLAUDET Eric	ARNOULD Jacques, BROUTIN Claudine, BUDIN Eric, LEPAGE Isabelle
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	LE LOUARN Françoise, MARIEMBERG Jean-François.	BLANCHETETE Gilbert, BROUTIN Claudine

TRANSFERT DE LA COMPETENCE DES OM au 1/01/2009 : Les communes de Longuyon et Epiez-sur-Chiers ont accepté le principe du transfert au 1/01/2008. Le transfert est effectif.

Il reste au Syndicat du Pays de Charency-Vezin et à l'Ensemble de la vallée de l'Othain de se prononcer en 2008 pour le transfert. Le dernier vient de le faire. Le Syndicat de Charency devra se prononcer lors d'une prochaine réunion.

Quel que soit le choix du SPCV, le transfert au 1/01/2009 est déjà voté, étant donné que l'EVO, Longuyn et Epiez-sur-Chiers se sont déjà prononcés favorablement.

- *BOIS : fin de la campagne au 1^{er} mai.*
- *LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE : Pour répondre à une question posée lors du dernier conseil sur le taux d'utilisation de la salle en 2007, la réponse suivante a été apportée :
La salle a été louée 24 fois sur 12 mois (soit 2 fois par mois). La location a rapporté 1120 € (19 locations à 80 € et 5 locations à 40 €). Le coût des charges de personnel a été de 140 € brut par mois.*

LE MAIRE

J-F MARIEMBERG.

Allondrelle-Lamalmaison